

Le bisse du Levron a été construit en 1465. La prise d'eau se trouve près de la cabane Mont-Fort à 2410 m. Bien qu'il ne soit plus utilisé pour l'agriculture, ce bisse est maintenu en eau. Il est bordé d'un sentier pédestre. Après avoir parcouru les hauts de Verbier, le bisse du Levron se jette dans un gouffre à 1910 m (chute du bisse), pour poursuivre son parcours vers le village du Levron. Cette dernière partie est abandonnée et il ne subsiste que quelques traces.





Longueur 7.65 km



Altitude maxi 2338 m



Altitude mini 2169 m



Dénivellation positive 191 m



Dénivellation négative 191 m



Circuit en boucle



Difficulté physique moyen



Difficulté technique facile



Toilettes adaptées



Restaurant action bles

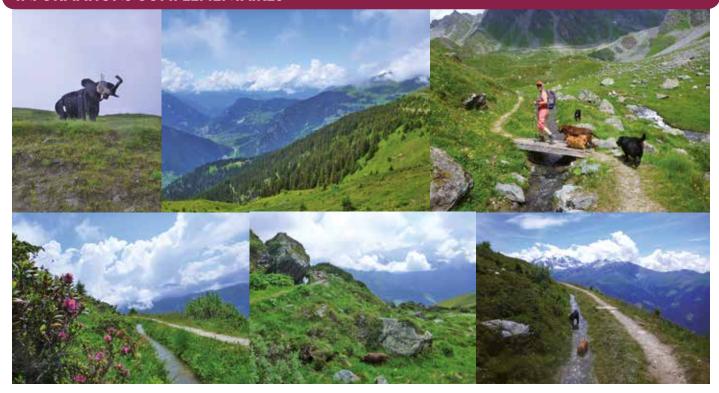


Parking au départ / arrivée



longueur

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



LIEU DE DÉPART

Sommet du télécabine des Ruinettes à Verbier. Point 2'585'633.250, l'104'399.250

CARTE

1:25 000 - 1326 Rosablanche.

SAISON IDÉALE

Printemps, été, automne pour autant qu'il n'y ait pas de neige.

ITINÉRAIRE ROUTIER

De Martigny prendre la route en direction de Verbier et monter jusque dans la station.

CURIOSITÉS

XXX

LIEU DE PIQUE-NIQUE

Pas d'endroit précis mais plusieurs possibilités le long du parcours.

REMARQUES

Le bisse est en eau et offre une magnifique promenade avec un panorama grandiose sur les sommets valaisans.



DESCRIPTIF PRÉCIS DE L'ITINÉRAIRE

Du sommet du télécabine, partir vers le Sud-Ouest et prendre le sentier qui longe le bisse. Le suivre jusqu'à la station 2266 m. Traverser la route et rendre le sentier qui continue à longer le bisse. Le chemin s'élève progressivement et ne suit plus le fil de l'eau. Remonter vers le nors et traverser une zone maraicageuse.

rejoindre un chemin bien marqué et le remonter sur quelques mètres et prendre le deuxième sentier en partant de la gauche. Il vous ramène vers l'Ouest et la station 2266 m. Passer sous les installation et revenir vers les Ruinettes en longeant le bisse depuis le haut.

CETTE RANDONNÉE EST PARRAINÉE PAR

